



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

francophonie

Question écrite n° 98715

Texte de la question

M. Didier Julia signale à M. le ministre des affaires étrangères l'inquiétude exprimée dans la presse libanaise sur les conditions de l'organisation du sommet de la francophonie, qui doit se tenir en Roumanie au mois de septembre 2006. Bien que ce soit la Roumanie qui soit la puissance invitante, il est fait état que la France ferait pression pour que l'invitation adressée au Liban soit rédigée au nom personnel du Premier ministre et non au Président de la République libanaise qui préside cependant le conseil des ministres de son pays. Or il est de tradition que les relations entre la France et les autres pays sont, au sein de la francophonie, des relations institutionnelles d'État à État et non des relations politisées. En outre, les pays arabes ont décidé en commun de mandater leurs chefs d'État au sommet de la francophonie. Il paraîtrait donc tout à fait contraire à la tradition diplomatique française que notre pays s'immisce dans les affaires intérieures d'un État indépendant. Une telle invitation personnalisée ferait que le Liban ne serait pas représenté au sommet de la francophonie et que d'autres États pourraient également s'en offusquer. La transformation du sommet de la francophonie en une réunion politicienne destinée, en ce qui concerne le Liban, à affaiblir le Président Lahoud et à renforcer son opposition ne pourrait que desservir le prestige et atteindre la crédibilité de l'organisation internationale francophone fondée sur le respect institutionnel de l'indépendance des États. Persuadé qu'il s'agit d'un simple malentendu, il lui demande de bien vouloir lui apporter toutes les précisions susceptibles d'apaiser les interrogations des pays du Proche et Moyen-Orient sur le sujet.

Texte de la réponse

La conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, communément appelée Sommet francophone, se réunit tous les deux ans. Le sommet de Bucarest, les 28 et 29 septembre prochains sera centré sur Les technologies de l'information dans l'éducation. Il revêt une importance particulière pour la francophonie qui, dans un souci opérationnel, a adopté à Antananarivo le 23 novembre 2005 une charte parachevant sa réforme et permettant la mise en oeuvre de nouvelles missions stratégiques. Le même souci d'efficacité a inspiré le pays hôte, la Roumanie, dans l'organisation du sommet. Les règles de la francophonie prévoyant qu'il appartient au pays hôte d'adresser les lettres d'invitation aux chefs d'État ou de gouvernement appelés à y siéger, c'est dans ce cadre que les autorités roumaines ont pris la décision d'inviter le Premier ministre du Liban, M. Fouad Siniora, au sommet de Bucarest. Cette décision a été confirmée par M. Cristian Preda, secrétaire d'État roumain à la francophonie, lors d'entretiens avec la presse.

Données clés

Auteur : [M. Didier Julia](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98715

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juillet 2006, page 6916

Réponse publiée le : 29 août 2006, page 9002